

CONSERVATION DES OUVRAGES POUR LA JEUNESSE EN FRANCHE-COMTE

Premiers résultats de l'enquête ACCOLAD

Ne sont prises en compte que les réponses données, ce qui explique que certains pourcentages ne sont pas égaux à 100 %.

Afin de poursuivre la réflexion amorcée en 2001, nous avons lancé une enquête sur la conservation des fonds jeunesse.

Destinataires

120 bibliothèques publiques du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort
4 CDDP (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)
4 IUFM (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)
4 BDP (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort)
1 association : Croqu'livre

A ce jour, nous avons eu 39 % de réponses.

Les pratiques de désherbage et la destination des ouvrages dés herbés

71 % des établissements effectuent un désherbage ; la fréquence varie de 1 fois/an à 3 fois/an ; 1 établissement dés herbe tous les 3 à 4 ans

28 % des établissements n'ont jamais dés herbé leur fonds

Le nombre de livres dés herbés par an est très variable : de 15 à plus de 1 000

Les critères de dés herbage portent à :

- 63 % sur l'état matériel de l'ouvrage
- 42 % sur le fait de remplacer le livre par un autre plus récent
- 36 % sur la fréquence d'emprunt (un livre peu emprunté est dés herbé en priorité)

Destination des ouvrages désherbés

Plusieurs réponses possibles

68 % sont pilonnés ; 1 établissement les donne à Emmaüs pour le recyclage du papier

37 % sont donnés :

- principalement à des organismes caritatifs pour les pays étrangers francophones
- plusieurs établissements les envoient en Afrique

- ils sont également donnés :
 - à des villages voisins
 - à des écoles
 - aux lecteurs
 - au Secours Populaire
 - à SOS Amitié
 - à l'ASSFAM (migrants)
 - à des maisons de quartier

13 % sont vendus

- lors de bourses aux livres de parents d'élèves
- lors de foires aux livres
- au profit du Téléthon

15 % sont conservés

- pour des animations
- pour un fonds permanent
- pour des formations
- des albums depuis 1970 (pour les illustrateurs)
- des éditeurs particuliers
- des documentaires et romans pour des collections qui n'existent plus

Fonds de conservation

16 % des établissements ont créé un fonds de conservation

- depuis 1993 : Andelnans
- depuis 1992 : IUFM 70 pour les étudiants
- depuis 1994 : CDDP 70 avec des valises thématiques
- depuis 1996 : BDP 39
- Maïche a un fonds paroissial et d'éditeurs (années 1930 à 1960), collection *Bibliothèque Verte* et un fonds pédagogique
- Montbéliard a un fonds de 555 livres des 19^{ème} et 20^{ème} s.
- Croqu'livre a un fonds professionnel et des thèmes développés dans le cadre d'une dimension historique

55 % des établissements n'ont pas créé de fonds de conservation

- principalement par manque de place
- pas de réflexion sur ce sujet actuellement
- manque de temps
- manque de connaissance des ouvrages à conserver
- pas la mission de la bibliothèque
- manque de moyens
- ouvrages en mauvais état, souhaite savoir pourquoi les conserver
- manque de locaux

16 % des établissements envisagent de créer un fonds de conservation

- pour ne pas voir disparaître des titres qui ne sont pas réédités
- pour pouvoir mieux désherber

28 % des établissements n'envisagent pas de créer un fonds dans l'immédiat

Les principales caractéristiques des fonds jeunesse sont :

- ouvrage de référence pour le primaire (IUFM 25, IUFM 90, CDDP 90)
- fonds restreint et diversifié (IUFM-CDDP 70)
- fonds bébés lecteurs (Andelnans)
- référence des années 70 (Saint-Amour)
- fonds usuels (Belfort)
- fonds ni trié, ni classé, ni répertorié, abîmé (BDP 39)
- revue des livres pour enfants (Maîche)

Grandvillars conserve 36 tires de Kamishibai.

La BDP du Jura environ 6 000 titres (avec des doubles).

Belfort : 3 369 titres ont plus de 20 ans.

La question sur le nombre de titres et la composition du fonds de conservation n'a pas pu être dépouillée car certains établissements ont fait la confusion entre leur fonds actuel et un fonds de conservation.

Livres antérieurs à 1950

Hérimoncourt, Montbéliard, Belfort, Saint-Claude, Maîche, Damprichard possède ce type d'ouvrages.

26 % des établissements ont développé un fonds professionnel

- ouvrages de base
- littérature jeunesse (biographie auteurs, illustrateurs, les contes, études, S.F.)

16 % des établissements ont inclus ce fonds dans le fonds de conservation;

Conditions de conservation

Si Belfort mentionne une mauvaise conservation, les autres établissements qui ont répondu à cette question conservent leurs fonds dans de bonnes conditions, certains dans la réserve ou au sous-sol, d'autres dans le fonds patrimonial (Montbéliard) avec des vérifications d'hygrométrie.

Les utilisateurs

- les bibliothécaires (le personnel)
- les enseignants
- les lecteurs

Il suffit pour les établissements, qui ont répondu, d'adhérer à la bibliothèque.

Mise en valeur

13 % des fonds sont catalogués.

10 % sont informatisés

Quelques établissements (2 ont répondu) éditent des bibliographies et ont mis en place des expositions.

Coopération

26 % des établissements ayant répondu sont prêts à participer à une conservation répartie

13 % n'en voient pas l'utilité pour le moment

61 % n'ont pas répondu à la question

Thématiques

15 établissements sont prêts à participer à la conservation partagée :

Albums : Saint-Amour
BDP 70
Andelnans
IUFM 90
CDDP 90

Bébés lecteurs : IUFM 90
CDDP 90

Années 70 : Saint-Amour

Editeur Duculot/Vidal : Saint-Amour

Auteurs :
Ruth Brown Montbéliard
François Roca Montbéliard
Claude Ponti Montbéliard
Claude Ponti Andelnans

La mort Croqu'livre

Le racisme, la différence Les Fourgs

Fonds professionnel Croqu'livre

Poligny est prêt à participer suivant les suggestions d'autres collègues.

L'IUFM 70 et le CDDP 70, après accord des directeurs (pas de thème défini).

Pontarlier est prêt à participer (pas de thème défini).

Luxeuil-les-Bains est prêt à participer (pas de thème défini).

Saint-Claude souhaite conserver les ouvrages déjà dans son fonds et est prêt à céder des ouvrages à d'autres établissements dans ce cadre.

Hérimoncourt souhaite transmettre des ouvrages déclassés à d'autres établissements.

Conditions

Dans l'ensemble les établissements souhaitent :

- du soutien et une aide professionnelle
- ne pas avoir de minimum d'achat imposé
- ne pas avoir de démarche supplémentaire
- avoir plus de place
- ne pas avoir d'exhaustivité
- définir des conditions de conservation

Les attentes

- rationaliser la conservation
- optimiser l'accès
- discussion, conseils, réflexion sur le désherbage
- politique d'acquisition commune
- partage des tâches de catalogage et indexation
- connaissance des fonds respectifs
- prêt inter-bibliothèques
- réflexion sur qui conserve quoi
- le désherbage et ses pratiques
- la politique documentaire en jeunesse
- catalogage collectif
- visites de stagiaires enseignants (connaissance des ressources)
- échanges pour expositions
- orienter les demandes des lecteurs
- meilleure gestion des collections
- accès en ligne / orientation des utilisateurs
- pouvoir accéder facilement et rapidement aux livres souhaités
- concertation entre les bibliothèques
- gestion des livres pilonnés
- connaissance de l'importance des ouvrages à désherber (valeur historique)
- pouvoir accéder au fonds pour une animation thématique
- plus de prêt et plus simple entre les bibliothèques
- améliorer le service aux lecteurs
- conservation du patrimoine littéraire
- connaître les fonds des différentes bibliothèques et pouvoir emprunter

Conclusion

Nous pouvons rapprocher les thématiques proposées par les établissements ayant répondu au questionnaire de 2004, de celles du questionnaire de 2001.

BM Besançon / Médiathèque P. Bayle

- contes
- valise animation
- roman policier
- fonds petite enfance

BM Besançon / Section études

- fonds jeunesse 19^{ème} s.

Centre ressources

- ouvrages anciens
- contes
- fonds professionnels

BDP 90

- albums
- romans
- contes

BDP 39

- contes
- albums

BM Belfort

- fonds artistique
- fonds bilingue
- fonds pédagogique
- fonds sur "les cochons"
- affiches jeunesse

BM Lons-le-Saunier

- albums
- documentaires

Les arguments repérés à travers les questionnaires (2004) sont complémentaires et permettent différentes approches.

Sauvegarder des fonds :

- collections, éditeurs disparus
- mettre en valeur, faire connaître la littérature jeunesse

Désherber

- méthode, concertation entre les établissements

Coopérer

- partager la conservation
- les acquisitions peuvent être aussi partagées
- conserver par thème

Ressources

- connaître les catalogues, les ressources des autres établissements

Valoriser

- préserver pour valoriser les fonds
- se servir des fonds pour la formation
- intérêt sociologique, historique

Les établissements semblent très intéressés par la conservation partagée. Ils sont prêts à participer soit en donnant, soit en conservant.

L'écueil le plus important est le manque de place, aucun établissement ne peut accueillir tous les ouvrages conservés, à moins de créer ce lieu.